



Mission régionale d'autorité environnementale
Région Hauts-de-France

Relevé de décisions de la séance du 14 janvier 2025

Président de la séance : Philippe GRATADOUR

Autres membres présents et délibérants :

- Philippe DUCROCQ
- Hélène FOUCHER
- Valérie MOREL
- Pierre NOUALHAGUET
- Anne PONS

I - Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Néant

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Néant

II - Plans programmes : avis conformes sur les dossiers déposés dans le cadre du cas par cas « ad'hoc » (en application des articles R.104-33 deuxième alinéa à R.104-35 du code de l'urbanisme)

Avis conformes favorables

- 2024-8418 : Modification du PLU de Lefaux (62)
- 2024-8419 : Modification n° 7 du PLUi du pôle territorial de Longuenesse (62)
- 2024-8420 : Modification du PLUi de la MEL (59)
- 2024-8421 : Modification n° 2 du PLUi de la CCHF (59)
- 2024-8422 : Modification n° 4 du PLUi du Boulonnais (62)

Avis conforme défavorable

- Néant

III - Plan programme : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Néant

IV - Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Néant

V - Autres dossiers soumis à délibération

Avis avec absence d'observations au sens des articles R.122-7 et R.122-21 du code de l'environnement

- 2024-8410 : Mise en compatibilité du PLU d'Auby (59)
- 2024-8416 : Centrale photovoltaïque à Ohain et Trélon (59)
- 2024-8427 : Modification du PLU de Catillon-sur-Sambre (59)
- 2024-8437 : PLU d'Inchy-en-Cambrésis (59)
- 2024-8450 : Elaboration du PLU de Villers-sur-Coudun (60)

VI Désignation de coordonnateurs de la MRAe pour des dossiers non soumis à délibération collégiale

- Néant

VII -Cadrages

- Néant

VII -Autres dossiers

- Néant

Le Président de séance,



Philippe GRATADOUR